

France : la biodiversité est-elle vraiment en danger ?

Christian Lévêque et Bertrand Alliot¹

Extinction, destruction de la biodiversité : notre société actuelle est directement mise en cause. Pourtant, la France accueille de nouvelles espèces animales.

La Cop 15, ou la 15^e Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique à Montréal en décembre 2022, a connu beaucoup moins de succès que la Coupe du monde de football. Elle avait pourtant pour objectif de parvenir à un accord historique pour stopper et inverser la perte de biodiversité.

Sans surprise, comme lors de chaque Cop, les participants ont fait le constat que les objectifs définis lors des réunions précédentes étaient loin d'être atteints sans pour autant en analyser les raisons. Cela n'a pas empêché de faire passer en force la proposition portée par les grandes ONG d'atteindre 30 % d'aires protégées au niveau mondial d'ici à 2030. Parmi les diverses recommandations, on note également une réduction des subventions néfastes pour la biodiversité de 500 milliards dollars par an d'ici à 2030, mesure qui vise surtout les subventions accordées à l'agriculture conventionnelle, ainsi qu'un objectif de réduction d'au moins 50 % des risques liés aux pesticides d'ici à 2030. L'agriculture devient ainsi une cible privilégiée, ce qui laisse entendre qu'elle est la cause majeure de la perte de biodiversité.

L'argument principal avancé pour justifier ces mesures d'urgence est qu'un million d'espèces est menacé d'extinction ! Un chiffre qui serait issu des travaux de l'Ipbes² mais qui a certainement été repris d'un vieux programme onusien intitulé

¹ Christian Lévêque est président honoraire de l'Académie d'agriculture de France et directeur émérite de l'Institut de recherche pour le développement. Bertrand Alliot est environnementaliste, naturaliste amateur et docteur en science politique. Il est aussi porte-parole de l'association *Action Écologie* et ancien membre du conseil d'administration de la LPO.

² Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

« Évaluation des écosystèmes pour le millénaire » datant du début des années 2000, un chiffre dont on cherche en vain la publication détaillant les modes de calcul... Autrement dit un chiffre trop « rond », essentiellement destiné à nourrir une communication anxiogène et non validée scientifiquement.

Pour essayer d'y voir plus clair et garder un œil critique sur les informations dévoilées dans les médias au sujet de la biodiversité, nous avons publié, pour l'association Action Écologie, un document de décryptage intitulé : « Biodiversité : faut-il vraiment paniquer lorsque tant d'espèces se portent mieux ? »³ Nous reprenons ici quelques-unes des idées développées.

DANGER D'EXTINCTION EN FONCTION DES TERRITOIRES

On sait qu'il existe des sensibilités différentes des espèces par rapport au risque d'extinction. Les espèces insulaires endémiques par exemple, ayant une distribution géographique restreinte et des effectifs réduits sont beaucoup plus vulnérables que les espèces continentales à large distribution géographique. Ainsi, selon les scientifiques Loehle et Eschenbach qui ont calculé les taux d'extinction historiques des oiseaux et des mammifères depuis l'an 1500, six oiseaux et trois mammifères sont enregistrés comme éteints sur les continents, contre 123 espèces d'oiseaux et 58 espèces de mammifères sur les îles. Autrement dit, depuis cinq siècles, 95 % des extinctions de mammifères et d'oiseaux ont concerné les espèces endémiques des îles, notamment celles de l'Indo-Pacifique. Les chiffres plus qu'alarmistes largement exploités par des ONG amalgament des informations hétérogènes qui ne tiennent pas compte des histoires locales de la biodiversité et des niveaux de vulnérabilité des espèces.

En ce qui concerne l'Europe, un mammifère, l'auroch, et un oiseau, le grand pingouin, sont définitivement éteints. Difficile de parler d'hécatombe pour ces groupes zoologiques. Il est vrai cependant que les effectifs de certaines espèces sont en déclin. Il reste à identifier sérieusement les causes si l'on veut prendre des mesures adaptées. Mais, il ne faut pas oublier par ailleurs que nombre d'espèces se portent bien et certaines voient même un accroissement considérable de leurs effectifs. Dans ce contexte, il y a donc un paradoxe évident à entendre dire que nos systèmes écologiques se dégradent alors que des

AMALGAMES
D'INFORMATIONS
HÉTÉROGÈNES QUI
NE TIENNENT PAS
COMPTE DES HISTOIRES
LOCALES ET DES NIVEAUX
DE VULNÉRABILITÉ

³ Cette étude est disponible sur le site www.actionecologie.org.

populations sont en pleine croissance et que nos territoires accueillent de plus en plus d'espèces venues d'ailleurs.

ALARMISME INJUSTIFIÉ ET FAUSSES NOUVELLES

S'il y a peu d'espèces de vertébrés éteintes en Europe, les effectifs de certaines espèces ont connu, en revanche, des variations importantes. Les médias, toujours prompts à verser dans le catastrophisme, sont friands de formules chocs. En mai 2020, dans l'émission *Juke-Box* de France Culture, on apprend que 30 % des espèces d'oiseaux ont disparu de France. En janvier 2023, Ouest France déclare qu'« en 2021, l'Office français de la biodiversité et le Musée national d'histoire naturelle avaient alerté sur le déclin de 30 % des oiseaux communs en France, se basant sur des observations d'ornithologues professionnels ». Ce chiffre de 30 % revient sans cesse dans les médias. Mais, le couvert médiatique dissimulé, en fait, une fausse information.

Ce chiffre vient en réalité du programme de Science participative nommé « Suivi temporel des oiseaux communs » (Stoc) qui compare notamment l'évolution des effectifs de quatre catégories d'oiseaux communs : les oiseaux des « milieux bâtis », des « milieux forestiers », des « milieux agricoles » et les oiseaux « généralistes ». En réalité, le chiffre de 30 % ne concerne que les espèces d'oiseaux des milieux agricoles. Plus précisément, il s'agit d'une baisse moyenne de 24 espèces considérées comme caractéristiques de ces milieux. Affirmer que « 30 % des oiseaux communs ont disparu »⁴ ou pire que « 30% des espèces ont disparu en 30 ans » est donc une extrapolation erronée d'une donnée issue d'un programme de suivi ornithologique.

93% DES ESPACES MENACÉES EN FRANCE NE LE SONT PAS À L'ÉCHELLE MONDIALE

En France, 284 espèces d'oiseaux nicheurs ont été recensées. Parmi celles-ci, 92 espèces sont considérées comme « menacées » selon la liste rouge publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Cela peut paraître important mais, en étudiant cette liste, on s'aperçoit que 93 % de ces espèces menacées de France ne le sont pas à l'échelle mondiale... Cela signifie dans la plupart des cas que le territoire français se situe en marge de l'aire de répartition

⁴ Voir GEO du 24 janvier 2023 par exemple.

de ces espèces. Bien souvent, leur présence dans notre pays peut donc être considérée comme anecdotique. Il faut par conséquent savoir interpréter les données issues des études portées par les ONG.

Par ailleurs, la situation paraît au contraire s'améliorer considérablement pour plusieurs autres espèces comme nous allons le voir. Cela signifie qu'il y a des perdants mais aussi des gagnants dans ce grand jeu d'ajustement des systèmes écologiques aux conditions environnementales et aux modes de gestion de la nature.

DYNAMIQUE SPONTANÉE ET INTRODUCTION D'ESPÈCES

Si on se penche sur la biodiversité européenne, il y a un mélange d'espèces de différentes origines. Le cortège d'espèces est en partie le reliquat de peuplements qui s'étaient reconstitués durant la période interglaciaire dont certains éléments avaient trouvé refuge en Europe méridionale à la suite de l'avancée de la calotte glaciaire qui a culminé il y a 20 000 ans et a éradiqué la flore et la faune en place. C'est aussi le résultat de la dynamique spontanée de nombreuses espèces qui ont étendu leur aire de répartition. C'est aussi lié aux nombreuses introductions d'espèces qui ont commencé avec les premiers agriculteurs (espèces messicoles⁵) et se poursuivent de nos jours avec les échanges internationaux. Mais c'est aussi le produit des pratiques agricoles qui ont transformé les paysages et créé de nouveaux systèmes écologiques patrimoniaux. Il ne s'agit donc pas de nature « vierge » résultat d'une longue coévolution, mais une biodiversité hybride coconstruite par des processus spontanés et les activités humaines. Une nature qui a été maintes fois remaniée.

LA BIODIVERSITÉ
SE CONSTRUIT PAR
DES PROCESSUS
SPONTANÉS ET DES
ACTIVITÉS HUMAINES

Depuis le milieu du XX^e siècle, il est vrai que les pratiques agricoles et l'urbanisation ont changé de régime. La Révolution verte repose sur une utilisation accrue d'intrants (engrais et de phytosanitaires) et elle s'est accompagnée du remembrement qui a fortement modifié les paysages. L'urbanisation a mité le territoire et grignoté des terres agricoles. En outre, la déprise agricole s'est poursuivie avec une baisse des terres cultivées. Enfin, et ce n'est pas le moindre facteur de changement, les transferts d'espèces résultant de la mondialisation des échanges sont à l'origine de la naturalisation de nombreuses

⁵ Messicole désigne étymologiquement les plantes « habitant » les moissons.

espèces dont certaines sont des pestes pour l'agriculture. Tout cela est sans conteste à l'origine de transformations des paysages et de la diversité biologique que l'on peut apprécier diversement. Sur le plan positif, il y a eu un enrichissement continu en espèces sur le continent, et certaines d'entre elles ont profité des changements dans l'utilisation des terres. Il y a donc eu, contrairement à ce qui est dit sans cesse, une augmentation de la biodiversité sur le territoire européen. Sur le plan négatif, les échanges internationaux ont introduit de nouvelles calamités et les pratiques agricoles, résultat de la Révolution verte, ont eu des effets négatifs sur certaines espèces des milieux agricoles.

LES POPULATIONS DE NOMBREUSES ESPÈCES SE PORTENT BIEN

Certains d'entre nous ont gardé le souvenir de jeunesse d'une nature plus exubérante. Il est incontestable que les papillons sont moins nombreux, et que certaines espèces d'oiseaux des champs sont en régression pour ne prendre que ces exemples. Et l'on est tout à fait en droit de s'en préoccuper et de s'interroger sur les causes. Mais laisser penser à partir de ces informations que nous sommes à l'aube d'une extinction de masse en Europe, comme certains discours écologistes le laissent penser, c'est une grossière manipulation des faits qui occulte une autre réalité. À savoir, les populations de nombreuses espèces se portent bien, au point même que certaines peuvent devenir des nuisances. Une partie de ces bonnes nouvelles est liée simplement au fait que des mesures de protection font leur effet. Ainsi, la progression spectaculaire de certaines espèces devenues rares ou très rares comme la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Castor d'Europe (*Castor fiber*) ou le Loup gris (*Lupus lupus*) est largement documentée. Les effectifs d'autres espèces comme les ongulés sauvages (cerfs, chevreuils, sangliers) ont également augmenté de façon très importante, ce que les forestiers, les agriculteurs et le grand public peuvent constater chaque jour de manière empirique. Leurs populations ont été multipliées par trois ou quatre en quelques décennies. Au point que ces espèces sont responsables maintenant de nombreuses déprédations sur les cultures et les forêts.

CERFS, CHEVREUILS,
SANGLIERS ONT
AUGMENTÉ DE FAÇON
TRÈS IMPORTANTE

En ce qui concerne les oiseaux, la situation est similaire. Sans occulter le fait que des populations de certains oiseaux des champs sont en déclin, plusieurs espèces ont vu leurs effectifs

augmenter, à commencer par de nombreux rapaces, mais aussi plusieurs espèces d'oiseaux liées au milieu aquatique à l'instar de la grande aigrette, de la spatule, de la cigogne blanche et du cormoran maintenant redouté par les pisciculteurs. Les espèces dites « généralistes » selon le programme Stoc ont aussi augmenté de 19,4 % en 30 ans, les espèces des milieux forestiers de 9,7 %. Le même programme précise aussi que 60 % des espèces d'oiseaux communs se portent mieux ou sont stables depuis 2001.

Pour être plus précis, beaucoup des espèces dont les effectifs sont en progression sont des espèces qui sont protégées depuis quelques décennies, c'est-à-dire qui ne sont plus décimées depuis que leur chasse est réglementée ou qui ne font plus l'objet de mesures de destruction au titre des « nuisibles ». Des mesures qui, dans ce contexte, ont été efficaces et sont notamment à porter au crédit des associations qui ont contribué à ces décisions. Il est donc regrettable que l'on continue à tenir des discours alarmistes sans mettre en avant ces aspects positifs, à moins de vouloir instruire systématiquement un procès à charge contre les êtres humains.

L'IBIS SACRÉ ET L'IMPORTANCE DE SA COLONIE SUR LA CÔTE ATLANTIQUE

La leçon essentielle que l'on peut tirer de ces observations est que si les effectifs de plusieurs espèces sont en progression, c'est que les capacités des milieux naturels ou cultivés à les accueillir sont toujours là. Autrement dit, ces espèces trouvent sans difficulté en métropole le gîte et le couvert.

Le fait que nos milieux naturels restent largement accueillants est aussi confirmé par un autre phénomène : la naturalisation d'espèces provenant d'autres continents. Un exemple emblématique est celui de l'ibis sacré originaire d'Afrique et qui s'est échappé d'un parc animalier. Il a développé une importante colonie sur la côte atlantique, jusqu'à ce que des soi-disant « défenseurs de la nature » décident qu'il fallait l'éliminer pour maintenir la pureté de notre avifaune... Pour l'instant, mais pour combien de temps, la perruche à collier conquiert peu à peu le territoire européen....

Dans le domaine aquatique, près de la moitié de nos poissons d'eau douce sont d'origine allochtone⁶. Ces introductions, dont une grande partie est à mettre à l'actif des pêcheurs, n'ont pas

⁶ Allochtone signifie qui provient d'un endroit différent, qui a été transporté.

LA BONNE SANTÉ
DES POPULATIONS
ANIMALES EST AUSSI
LIÉE À DES
MANIPULATIONS
D'ÉCOSYSTÈMES

entraîné la disparition des espèces autochtones. De nombreuses espèces d'invertébrés (mollusques, crustacés) continuent de se naturaliser dans nos cours d'eau en raison de la mondialisation des échanges. Malgré le fait que nos systèmes aquatiques soient aménagés et parfois pollués, on assiste donc à un accroissement de la diversité biologique. Mais il est vrai que quelques espèces de poissons migrateurs sont en danger à l'exemple du saumon et de l'esturgeon. Les raisons sont connues : pour le premier la qualité des eaux et la détérioration des frayères. Pour le second, la surpêche.

La bonne santé des populations animales est aussi liée à des manipulations d'écosystèmes. L'exemple emblématique dans ce domaine est celui des populations de flamants roses en Camargue où l'on peut dire que l'on a aménagé le milieu naturel pour élever des flamants. De même, la construction du réservoir du Der-Chantecoq a créé une vaste zone humide qui est devenue un spot ornithologique accueillant de nombreux oiseaux d'eau, migrateurs ou pas, dont les grues cendrées attirent le public. Tout n'est donc pas négatif dans les actions de l'homme et, une fois encore, si des espèces continuent à s'installer chez nous, c'est qu'elles y trouvent de bonnes conditions environnementales.

DÉPRISE AGRICOLE ET FERMETURE DES PAYSAGES

L'impression d'érosion concernant notamment les oiseaux des champs est en partie liée à des modifications profondes dans les pratiques agricoles. Il y aurait eu un « âge d'or » de la biodiversité entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, alors qu'une grande partie du territoire était cultivée par de nombreuses exploitations en polyculture élevage avec peu de phytosanitaires et un paysage très morcelé. Une nature qui, depuis les années 1960, a connu, à n'en pas douter, des modifications liées à divers facteurs : changements dans les pratiques agricoles (on laboure maintenant après les récoltes au lieu de laisser les chaumes), usage immodéré, à une époque donnée, d'intrants, urbanisation galopante, pollutions domestiques diverses. Sans oublier la déprise agricole et la fermeture des paysages qui n'est guère favorable aux espèces de milieux ouverts. Il s'en est suivi à la fois des modifications dans les habitats et la disponibilité des ressources alimentaires pour certaines espèces. Mais de toute évidence, si l'on prend en considération ce qui précède, ce n'est pas une dégradation généralisée de la nature puisque des populations d'espèces

autrefois persécutées se reconstituent et que nos systèmes écologiques continuent d'accueillir de nouvelles espèces. En bref, l'examen des faits montre que nos campagnes ne sont pas en voie de dégradation généralisée contrairement aux discours médiatiques et que leur capacité d'accueil reste forte pour beaucoup d'espèces. Des mesures simples telles que des interdictions de chasse ou de destruction pour certaines espèces ont montré leur efficacité. Ceci ne veut pas dire que tout va bien, faut-il le préciser... La dynamique des populations de chaque espèce dépend de multiples facteurs liés notamment aux disponibilités en habitats et en ressources alimentaires. Si l'usage des pesticides est incontestablement un de ces facteurs, il n'est pas pour autant le principal facteur qui affecte toutes les espèces et son rôle reste à démontrer pour certaines espèces d'oiseaux des champs. La recherche des causes individuelles doit donc être une priorité, même si elle est souvent difficile, si l'on veut améliorer leur statut. Autrement dit, s'il est légitime de s'interroger sur les conséquences de certaines pratiques agricoles, il est en revanche incorrect d'en faire globalement le principal paramètre en cause. ■

Repères

Chasse : le nombre d'accidents mortels diminue

Contrairement à une idée encore très répandue, le nombre d'accidents mortels provoqués par des chasseurs est en diminution. C'est ce que montrent les chiffres de l'Office national de la biodiversité (ONB) qui a intégré l'Office national de la chasse. Il en a relevé 155 sur la période allant de 1999-2000 à 2003-2004 contre seulement 46 pour la période 2017-2022. Reste à savoir si cette tendance va se confirmer.